

Présents :

BARTHELEMY Anne-Laure, COLBEAU-JUSTIN Christophe, ELIOT Eric, FERON Damien, SIMMONET Corine, GANDON Vincent, GLINSKY-OLIVIER Nicolas, GOSMINI Corinne, LERAY Isabelle, MAZAUD Louis, RUELLO Corinne

Excusés :

DEPREZ Pierre, DRAGOE Nita, LARPENT Chantal, WALLEZ Gilles.

Directeurs d'Unités invités présents ou représentés :

AITKEN David, BOUGUIGNON Bernard, CHAMINADE Pierre, JUNOT Christophe, MAITRE Philippe, MARINETTI Angela, MARTIN Philippe remplacé par GUSTAVSSON Thomas, PALACIN Serge remplacé par CANTAT Thibault, SALANOUBAT Marcel remplacé par ZAPARUCHA Anne, TARAN Frédéric.

Rédaction : Anne-Laure BARTHELEMY - **Relecture et ajouts :** Christophe COLBEAU-JUSTIN

1 - Les informations générales

Evolution sur le projet Université Paris-Saclay. La visite du Président Macron à Centrale-Supélec le 25 octobre a permis de fixer certains points.

Deux pôles seront constitués. D'un côté l'Université Paris-Saclay : 3 universités (UVSQ, UEVE et UPSUD), ENS Paris-Saclay, Centrale-Supélec, Institut d'Optique, CEA et Organismes de Recherche. De l'autre côté : un pôle autour de l'Ecole Polytechnique avec d'autres Grandes Ecoles. C'est une officialisation de la séparation de ces deux pôles, qui sont considérés comme complémentaires.

L'ED est touchée par cela, puisque l'Ecole Polytechnique fait partie de notre ED. Quel avenir pour la composante Polytechnique dans l'ED ?

Question : et les doctorants en cours, qu'est-ce qu'on en fait ? Ils restent dans l'ED jusqu'à la fin de leur doctorat.

Un projet d'Ecole Universitaire de Recherche (EUR) a été déposé pour la Chimie en réponse à un appel d'offre pour les projets d'investissement et d'avenir. L'Ecole Polytechnique est impliquée dans ce projet. Les acteurs de la chimie sur Paris-Saclay sont habitués à travailler ensemble. Le projet n'a pas été retenu. Les collaborations entre les chimistes des deux pôles pourront continuer comme avant.

2- Le compte-rendu du conseil n°7

Vote : approuvé à l'unanimité

3- Le renouvellement du Bureau de Direction de l'ED

Démission de **Vincent Gandon** (directeur adjoint du pôle COB, correspondant local UPSUD)

Proposition : **Frédéric Avenier** (MDC UPSUD (2009) - HDR (2017)) qui assurera le poste de directeur adjoint du pôle COB et de correspondant local UPSUD. Il a été proposé par l'ICMMO.



Démission effective de Vincent Gandon le 9 Novembre 2017.

Il serait bien d'ajouter le cas des démissions dans le règlement intérieur de l'ED et la procédure à suivre dans un tel cas.

Démission de **Marie-Pierre Gaigeot** (Directrice adjointe pôle CPBA – correspondant local UEVE) effective au 1^{er} octobre.

Le LAMBE a proposé **Jérôme Mathé** (MDC 2005 et HDR 2012) qui assurerait les fonctions de correspondant local de l'Université d'Evry et de directeur adjoint du pôle CPBA.

Vote du bureau : 5 oui – 1 non

Motivation du non : discussion sur le profil de **Frédéric Avenier** qui a un profil un peu bio-inorganique. Est-ce qu'il vaudrait pas mieux quelqu'un qui ne serait pas vraiment COB car le directeur adjoint assure un rôle scientifique ?

Vote du conseil : 8 oui - 2 non

Il faudrait mieux définir le renouvellement du conseil par démission, notamment pour éviter d'attribuer obligatoirement CIM à Versailles, COB à UPSUD et CPBA à Evry.

La proposition est acceptée.

4- Le renouvellement du Conseil de l'ED

Nouveau conseil : inscrit dans le règlement intérieur de l'ED

16 membres représentant la direction de l'ED, les établissements, les unités de recherche et les personnels administratifs composés de :

- Le directeur de l'ED
- 7 représentants des établissements
- 2 représentants des personnels ingénieurs, administratifs, techniciens
- 6 membres des unités de recherches (difficile de représenter toutes les unités, mais le but n'est pas de représenter son unité mais de faire un travail global pour l'ED).

10 doctorants et membres externes à l'université Paris- Saclay composés de :

- 5 représentants des doctorants élus par leurs pairs
- 5 membres externes

Ancien conseil :

- 8 représentants des établissements (comité de direction)
- 4 représentants des unités de recherche (8 établissements + ICMMO, ISMO, CEA, ILV) : représentation de l'unité de recherche par les membres du comité de direction + représentations des grosses unités de recherche avec un représentant de plus.
- 1 représentant des personnels ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers et de service.

Membres externes :

- 5 représentants des doctorants
- 8 extérieurs : personnalités externes compétentes dans les secteurs industriels et socioéconomiques concernés, personnalités externes compétentes dans les domaines scientifiques.



Concernant le passage de 8 à 5 membres externes : 3 ont précisé qu'ils ne souhaitent pas renouveler leur mandat au conseil, et le représentant de l'IFP a proposé une collègue intéressée pour le remplacer.

Mode de fonctionnement : proposition de nom par le bureau puis le conseil devra se prononcer par vote électronique.

Les 5 doctorants seront élus en 2018.

Proposition : Il serait intéressant que quelqu'un représente les masters et les relations internationales au sein du conseil de l'ED. Les DU ont un droit de parole, ce n'est pas le cas des personnes impliquées dans la formation. Donc on pourrait garder ICMMO, ISMO, CEA et ILV avec un représentant de plus et garder deux places pour impliquer davantage la formation.

5- Le bilan de la JED 2017

159 étudiants et 64 enseignants-chercheurs. La participation est en baisse par rapport à l'année dernière.

Sponsors : SCT, Charm3at, CPPS, SCF

Budget : 14 100€

ED : 10 600€

Char3mat : 1 500€

SCF : 500€

CPPS : 1 500€ + livres

Pour la JED 2018, il faudrait essayer de mieux estimer le temps de parole attribué aux sponsors.

6- Les inscriptions pour l'année universitaire 2017-2018

144 inscrits

113 UPSUD – 8 ENS – 3 UEVE – 7 UVSQ – 13 X

50 1A – 28 2A – 22 3A – 42 4A – 2 5A

Il reste 172 dossiers à valider. Il y a un peu de retard par rapport à l'année dernière mais il ne devrait pas y avoir de problème.

Quand il y a une réinscription en 4^{ème} année sans procédure de soutenance (la soutenance aura lieu après le 1^{er} janvier), les directeurs d'unités doivent veiller à ce que la situation du doctorant soit en accord avec les réglementations du laboratoire. Il faut évaluer les possibilités de financement, mettre en place un planning précis, qui sera visé par l'ED. Celle-ci veillera à ce que ce soit une période de rédaction, qu'il n'y ait plus de travail expérimental.

Est-ce que les DU pourraient avoir accès au rapport du comité de thèse ? Pour l'année prochaine, les doctorants devront le déposer dans ADUM et ainsi, les directeurs d'unité auront le rapport du comité de suivi directement dans ADUM.

7- Le bilan du concours 2017 d'attribution des contrats doctoraux MESR

X : 1 contrat

ENS : 1 contrat

Liste principale : un désistement en CPBA en juin. Comme convenu en conseil, le contrat a été affecté à COB. L'ED 2MIB a obtenu au total 25 contrats doctoraux MENESR.



8- Le bilan des autres concours 2017 (IDI et CSC)

IDI 2017

4 contrats :

- 1 Axe SI (Sciences et Innovation) : CPBA - UPSUD - MDS (Maison de la Simulation)
- 2 Axe SDV (Sciences de la Vie) : COB - UPSUD - ICSN ; CPBA - UPSUD - ISMO
- 1 Axe CEE (Climat, Energie, Environnement) : CIM - UVSQ - ILV

Ce sont les ED qui ont auditionné et c'est l'avis de l'ED qui a été pris en compte pour le classement de l'IDI.

CSC 2017 (China Scholarship Concil)

4 contrats :

- 3 COB : ICMMO - UPSUD
- 1 CPBA : ISMO - UPSUD

9- Les chiffres clefs 2017

Répartitions par pôles et par unité de recherche

Tableau donnant les chiffres par pôles et par unité de recherche des :

- HDR : on sait si un chercheur demande son rattachement à l'ED (passage HDR, recrutement ou mutation), mais on ne sait pas quand un HDR prend sa retraite. Il faudrait demander aux DU une fois par an de mettre à jour la liste.
- Sujets déposés pour le concours de l'ED
- Candidature au concours de l'ED
- Contrats proposés en Liste Principale au concours de l'ED
- Contrats définitifs obtenus par le concours de l'ED
- Soutenances
- Inscrits

Deux **publications** par an de ce tableau seront effectuées : une en novembre et une en mai car le tableau est amené à évoluer tout au long de l'année.

10- Les concours 2018 - MESRI

Les contrats 2018 ? Université Paris-Saclay : 25 contrats (entre 22 et 24 fermes et 1,2 ou 3 qui sont en attente)

Les établissements proposant peu de contrat doivent faire attention à ce que le concours soit suffisamment ouvert. Il faut plus d'un candidat par contrat.

Le planning :

Du **4 décembre** au **19 février** : dépôt des propositions de sujets par les HDR

Avant le **23 février** : Validation des sujets par les Directeurs d'Unités et l'ED

26 février : publication des sujets sur le site de l'ED (**absence d'avis = oui**)

Du **26 février** au **27 avril** : Candidatures sur les sujets publiés par l'ED

30 avril : Date limite pour les HDR pour déposer un avis sur les candidatures

2 mai au **4 mai** : Sélection des candidats admis à l'oral par les jurys de pôles

Du **14 au 18 mai** : Auditions des candidats par les jurys des pôles



Du **21 mai** au **15 juin** : Validation des résultats par le Bureau et le Conseil de l'ED, le Collège doctoral et les établissements

15 juin : Publication des résultats

Validation du planning par le bureau et le conseil de l'ED.

Concours IDI et CSC 2018

IDI : aucune information – début Février

CSC : le dépôt des sujets est clos et les candidats doivent postuler sur ADUM. Les auditions sont prévues le 16 janvier 2018.

11- Le bilan sur le budget 2017

Budget : 28 520€ - 1 800€ (Prix JED)

4 grandes catégories de dépenses :

- Cat 1 : formations apportant une ouverture internationale et/ou dédiée à conforter la culture scientifique des doctorants : 5 800€
- Cat 2 : activités ou formations permettant d'appuyer le développement de compétences de doctorants = JED : 10 592€
- Cat 3 : Recrutement des doctorants : 2 730€
- Cat 4 : Dépenses courantes liée à la vie de l'ED : 7 475€

Baisse du budget cette année de 1 700€, le budget est calculé par rapport aux nombres d'étudiants inscrits en 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année.

12- Rattachement de la Maison de la Simulation

Demande de rattachement de la part de la Maison de la Simulation (Unité de Service et de Recherche 3441) créée en 2011. C'est un laboratoire de recherche en simulation numérique et qui possède des supercalculateurs qui travaille dans des domaines transverses et notamment en chimie (pôle en calcul atomique et moléculaire). Elle est très intégrée à Paris-Saclay.

Rattachement de Daniel Borgis (directeur-adjoint de la MDS) en avril 2017, rattaché initialement à l'ENS ULM, mais dont l'activité principale est à la Maison de la Simulation. Le Bureau de l'ED a accepté sa demande de rattachement.

Le rattachement de la Maison de la Simulation permet le rattachement à l'ED de Carlo Pierleoni (présent à la MDS pour 4 ans sur une ANR Chercheur Haut Niveau, avec des possibilités de financement de thèses).

Vote : rattachement accepté à l'unanimité

Une unité peut être rattachée à plusieurs ED. Ce sera le cas de la MDS, car l'ED ne peut pas accueillir les autre disciplines (mathématiques, informatique..).

13- Les questions diverses

Elections des représentants étudiants : organisé pour Janvier avec un temps de vote un peu plus long et essayer de faire une meilleure communication.

Journée d'accueil des entrants – 22 janvier 2018

Remise des diplômes 2017 – mettre plus de photos de la remise de diplôme sur le site de l'ED.

Compte twitter de l'ED : @2MIB pour mettre toutes les informations importantes en flux continu.

